



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction générale de l'Aviation civile

*Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »*

SNIA Sud-Ouest
Bureau Instruction des Servitudes Aéronautiques

Nos réf. : N° 34042

Vos réf. : Courriel du 18 mars 2024

Affaire suivie par : Carine Delbos

snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 06 25 14 73 49

D.D.T. de la Gironde
SUPEM/PRAC

par mail :

christian.ponnou-delaffon@gironde.gouv.fr

Objet : projet de PLU arrêté – Beychac et Caillau (33)

Par courriel cité en référence, vous nous informez que Monsieur le Maire de la commune de Beychac-et-Caillau a transmis, pour avis, son projet de révision n°2 du Plan Local d'Urbanisme arrêté par délibération du Conseil Municipal en date du 5 mars 2024.

Je vous informe que l'étude des fichiers transmis (notamment les fichiers 4.1_Liste des Servitudes d'Utilité Publique et 4.3.2_Plan des SUP_Annexes), n'appelle aucune remarque de ma part.

Antoine MAHERAULT

Adjoint chef de pôle de Bordeaux
Chef de l'unité
Assistance à maîtrise d'œuvre CTPI

Signature numérique de

Antoine MAHERAULT

antoine.maherault.dgac

Date : 2024.05.07 16:05:50

+02'00'